

L'UDAP DU VAR

= service déconcentré du Ministère de la Culture

- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemple en photos

Missions :

Contrôler, expertiser et valider les projets menés dans les espaces protégés

Assurer la conservation des monuments historiques

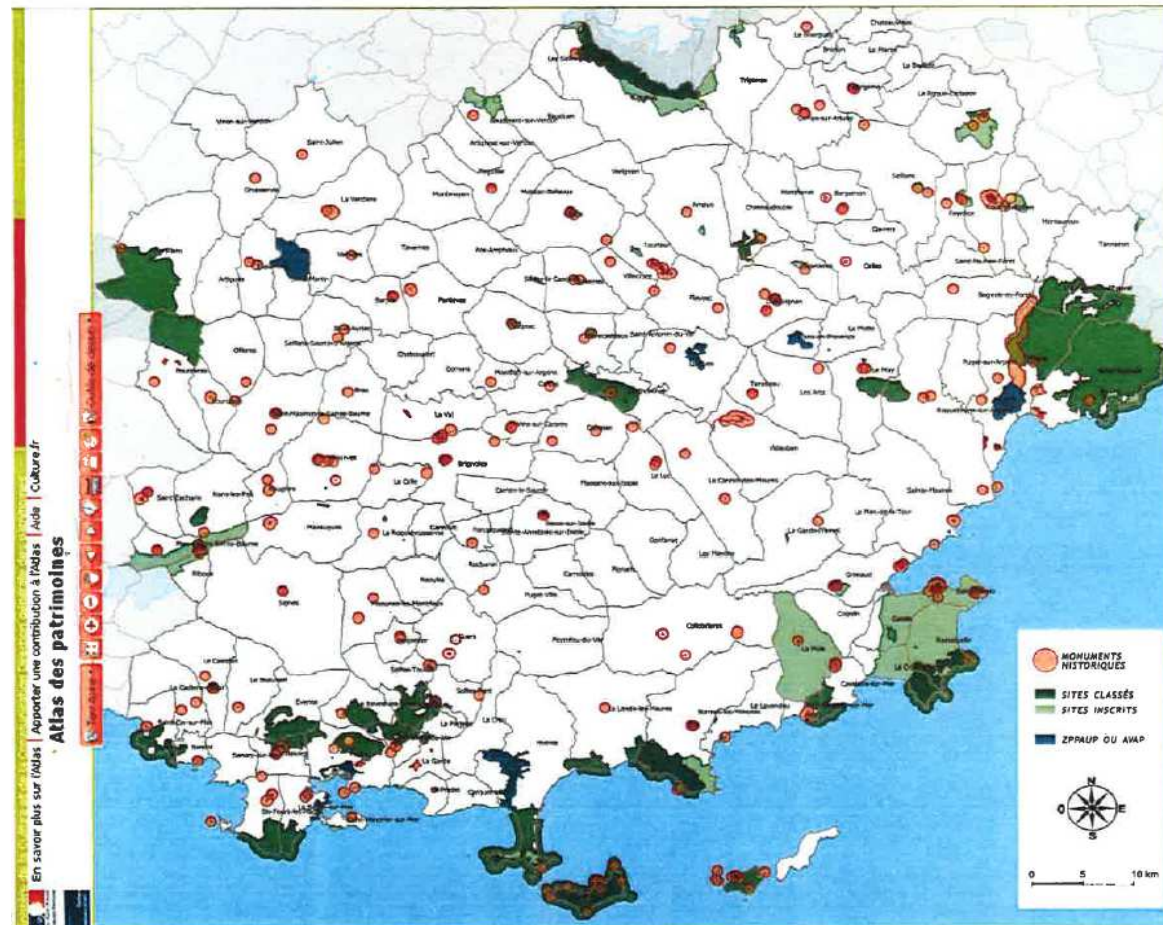
Conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité

Espaces protégés au titre du patrimoine ou du paysage :

Concernent 119 des 153 communes du Var, soit :
= presque 80 % des communes
= un peu moins de 16 % du territoire

Cf. ATLAS DES PATRIMOINES

- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemple en photos



CPS : SUP et paysages :

1 / Projets en espaces protégés

Servitudes d'Utilité Publique (SUP) :

- *8 sites patrimoniaux remarquables (SPR)*
- *57 sites naturels classés*
- *60 sites naturels inscrits*
- *345 monuments historiques et leurs abords*

2 / Hors espace protégé

- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemple en photos

L'intégration architecturale et paysagère des CPS

Éléments attendus par l'UDAP dans l'étude d'impact :

1/ Une analyse PAYSAGERE :

= repérage des espaces protégés et des monuments historiques,
= identification des paysages et éléments de référence dans l'architecture locale,
= identification et analyse des différentes perceptions (proches / lointaines) et des éventuelles covisibilités,
= identification des axes de passage (routes, chemins, belvédères, GR),
= identification et analyse des sensibilités paysagères (crêtes, dolines, vallon, etc.)

2/ Une analyse ARCHITECTURALE :

= travail sur l'intégration des modules et des installations.

+ DREAL : des précisions sur les quantités de déblais et de remblais éventuels, sur leurs modalités de stockages et/ou d'évacuation du site.

+ DREAL : des engagements sur la remise en l'état naturel du site après exploitation et sur le recyclage des modules.

- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemple en photos

L'intégration architecturale et paysagère des CPS

5 prescriptions techniques communes à toutes les CPS du Var :

- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemple en photos

1/ Éviter toute implantation sur les crêtes.

2/ Masquer les franges grâce à un rideau végétalisé en amont du Périmètre débroussaillé.

3 / Regrouper les bâtiments et les installations.

4/ Privilégier les couleurs proches de la couleur naturelle de la terre.

5/ Clôtures = typologie des clôtures agricoles.



**Direction Régionale des
Affaires Culturelles de PACA**
**Unité Départementale
de l'Architecture
et du Patrimoine**

DDTM DU VAR – UDAP 83
Intervention sur les Centrales Photovoltaïques au Sol
25 janvier 2018

- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemple en photos





**Direction Régionale des
Affaires Culturelles de PACA**
**Unité Départementale
de l'Architecture
et du Patrimoine**

DDTM DU VAR – UDAP 83
Intervention sur les Centrales Photovoltaïques au Sol
25 janvier 2018

- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemple en photos





**Direction Régionale des
Affaires Culturelles de PACA**
**Unité Départementale
de l'Architecture
et du Patrimoine**

DDTM DU VAR – UDAP 83

Intervention sur les Centrales Photovoltaïques au Sol

25 janvier 2018



- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemples en photos



**Direction Régionale des
Affaires Culturelles de PACA**
**Unité Départementale
de l'Architecture
et du Patrimoine**

DDTM DU VAR – UDAP 83

Intervention sur les Centrales Photovoltaïques au Sol

25 janvier 2018

- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemples en photos





**Direction Régionale des
Affaires Culturelles de PACA**
**Unité Départementale
de l'Architecture
et du Patrimoine**

DDTM DU VAR – UDAP 83
Intervention sur les Centrales Photovoltaïques au Sol
25 janvier 2018

- I. Présentation de l'UDAP
- II. CPS : SUP et paysage
- III. Exemples en photos

